

Campagne de stérilisation des œufs de goélands 2023 à 2025

Notre commune a entrepris depuis 1997 de conduire annuellement des campagnes de stérilisation des œufs de goélands, et sollicite donc une dérogation pour la destruction de spécimens d'espèces animales protégées (goéland leucophée) par stérilisation des œufs pour une période de trois ans, à savoir 2023, 2024 et 2025.

Cette requête a plusieurs objectifs : tout d'abord répondre à la demande des citoyens se plaignant des importantes nuisances sonores générées, mais également lutter contre l'éparpillement des ordures ménagères dès la nuit tombée, contre les déjections qui polluent les trottoirs, les façades et les véhicules, mais aussi pour préserver la petite et moyenne faune dont le goéland est devenu un redoutable prédateur.



Les goélands suscitent des nuisances auditives mais aussi olfactives et visuelles.

Mais, stériliser les œufs de goélands ne suffit pas, il faut accompagner ces campagnes de mesures de limitation de l'accès aux ressources alimentaires des goélands et d'information des résidents et des touristes.

En effet, opportunistes, les goélands ont su profiter de la production exponentielle des ordures ménagères, mais aussi de l'incivisme des administrés ou de l'ignorance des touristes et enfin également de la nonchalance de certains pêcheurs professionnels.

La ville s'investit dans des actions spécifiques dans le but d'optimiser la lutte contre les nuisances dues aux goélands.

La commune a installé des nouvelles corbeilles fermées à l'entrée de chaque accès de plage afin d'éviter que les goélands assiègent les plages désertes en soirée, et ne répandent les déchets partout.

Une solution réalisée par le service des espaces naturels : des poubelles protégées



Une communication régulière pour sensibiliser les résidents et les touristes



De même, dans l'hyper centre-ville, nous pouvons assister au même phénomène de dispersion des déchets car déposés dans des sacs facilement déchirés par les goélands. Alors que chaque foyer est pourvu d'une poubelle individuelle avec couvercle, et qu'une collecte des ordures ménagères est effectuée quotidiennement toute l'année dans ce quartier, nous constatons une persistance des mauvaises habitudes. Une sensibilisation par voie de presse est effectuée chaque année.

Les sacs poubelle ne résistent pas, utilisons les conteneurs mis à disposition



Enfin, le pôle espaces naturels s'investit beaucoup dans la gestion de cette lutte et s'intéresse aux nouvelles technologies de stérilisation : les traitements par drones.

Fait à LE GRAU DU ROI, le 02 décembre 2022

Christophe ROSSO

Responsable administrative du pôle espaces naturels

120 rue des Médards - 30240 LE GRAU DU ROI - tél 04 66 51 17 74 c.rosso@ville-legrauduroi.fr



Note d'information

Réf : Pôle Espaces Naturels
Christelle PELISSIER, assistante administrative
tél 04 66 51 17 74
c.pelissier@ville-legranduroi.fr

Destinataire : M. le Maire

Copie élus : Mme BOUILLEVAUX, M. BERNARD
Copie services : M. SAVARIN, M. SPALMA,
M. ROSSO, M. HOUNY, Mme RENAUD

Objet : Bilan de la campagne de stérilisation des œufs de goélands 2022

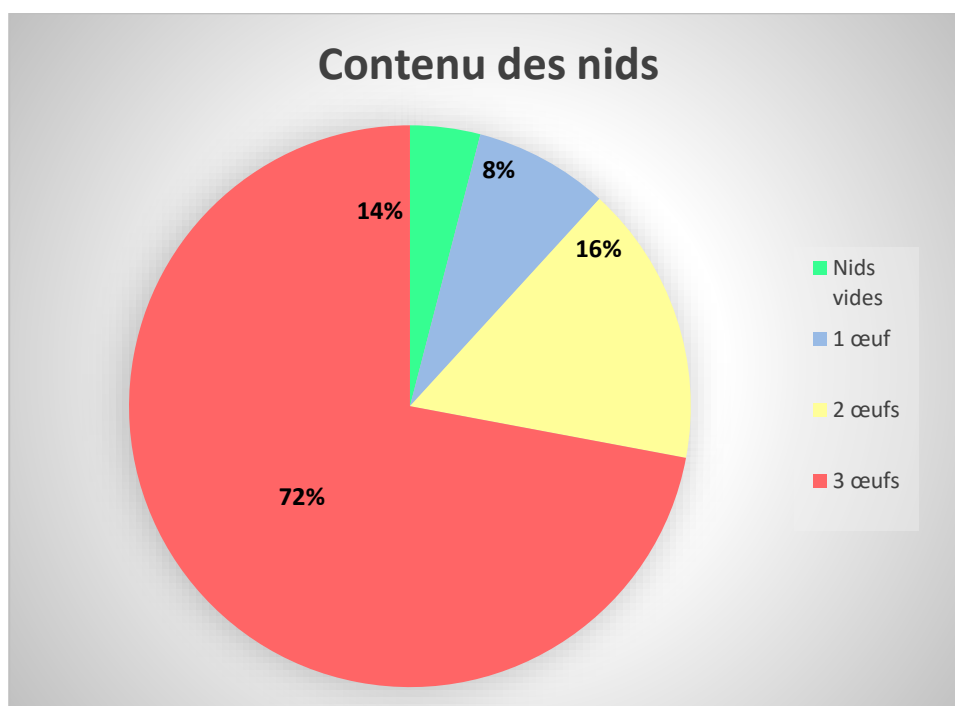
La campagne a débuté le 11 avril et s'est achevée le 21 avril 2022, soit 10 jours de travail, avec uniquement le personnel de l'entreprise 3D Méditerranée.

1°) Les bâtiments

- 171 bâtiments étaient programmés pour intervention
- 21 bâtiments n'ont pu être visités pour diverses raisons : soit en raison de problèmes d'accessibilité, soit parce que le maximum du budget alloué en 2022 était atteint, soit car des naissances
- 150 bâtiments ont été traités sur tous les quartiers de la commune (Boucanet, rives droite et gauche, Port-Camargue, marinas).

2°) Les nids et les œufs

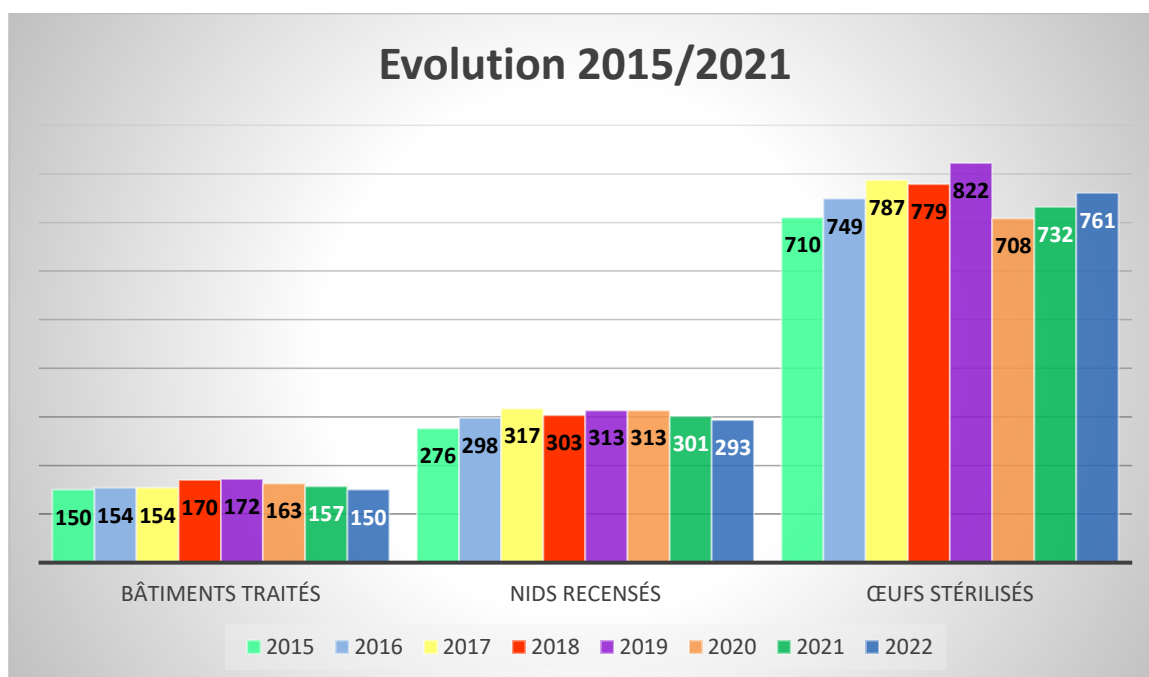
- 293 nids ont été recensés (nombre inférieur à 2021)
- 761 œufs ont été stérilisés (+ 3,96 % par rapport à 2021 où 732 œufs avaient été stérilisés).



Nids vides	12
1 œuf	23
2 œufs	48
3 œufs	214
4 œufs	0
1 œuf 2 poussins	0
2 poussins	1
3 poussins	2

Le montant total de l'opération sera donc de 15 000 € HT comme prévu au budget, à noter que comme les années précédentes, l'entreprise consent une remise importante.

Les tableaux récapitulatifs seront transmis à la DDTM et au SMCG pour le suivi administratif et scientifique.



Fait à LE GRAU DU ROI, le 23 mai 2022

Christelle PELISSIER
 Assistante administrative du pôle espaces naturels
 Hôtel de Ville - 1 place de la Libération - 30240 LE GRAU DU ROI
 tél 04 66 51 17 74 / c.pelissier@ville-legrauduroi.fr